

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie des Hauts-
de-France et gendarmerie pour la zone
de défense et de sécurité Nord

Décision n° 23284 du 2 novembre 2021
portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général
des groupements de gendarmerie départementale du Nord et du Pas-de-Calais

NOR : INTJ2128936S

Le commandant de la région de gendarmerie des Hauts-de-France et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 23589 du 2 décembre 2020 (NOR : INTJ2032370S) ;

Vu la décision n° 23591 du 2 décembre 2020 (NOR : INTJ2032371S),

Décide :

Article 1^{er}

Les adjudants-chefs dont le nom suit sont promus au grade de major le 1^{er} décembre 2021 :

Mackowiak	Véronique	NIGEND : 159 572
Beauvais	Philippe	NIGEND : 136 594

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} décembre 2021 :

Laignel	Julien	NIGEND : 201 857
Carre	Maxime	NIGEND : 232 009
Champenois	Gerry	NIGEND : 133 965
Priest	Estelle	NIGEND : 224 467

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} décembre 2021 :

Gruny	Didier	NIGEND : 147 844
Bilau	Franck	NIGEND : 134 461
Dubrulle	Jacques	NIGEND : 133 739
Legrand	Raymond	NIGEND : 132 160
Lefebvre	Patrick	NIGEND : 148 921
Renard	Yves	NIGEND : 145 118
Lemoine	Bernard	NIGEND : 144 306
Hédin	Gérard	NIGEND : 139 772

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} décembre 2021 :

Buzelin	Stéphane	NIGEND : 164 161
Martin	Julien	NIGEND : 161 989
Cachera	Bruno	NIGEND : 150 950
Buysens	Ludovic	NIGEND : 145 036
Vanderbeke	Christophe	NIGEND : 151 721
Defrain	Fabrice	NIGEND : 163 631
Herbez	Frédéric	NIGEND : 153 961
Decamp	Fabrice	NIGEND : 148 871
Pihen	Régis	NIGEND : 152 376
Delsart	Jean-Michel	NIGEND : 162 618
Thélier	Laurent	NIGEND : 159 537
Chartier	Emmanuel	NIGEND : 151 750

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 2 novembre 2021.

*Le général de corps d'armée,
commandant la région de gendarmerie
des Hauts-de-France
et la gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Nord,
O. Courtet*